

## COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES de catégories A, B et C Avis de tirage au sort des représentants du personnel

---

### *Pour affichage*

Les articles 5 et 17 du décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale prévoient que lorsque les sièges vacants des représentants du personnel aux Commissions Consultatives Paritaires ne peuvent être pourvus par les organisations syndicales siégeant à ces instances, l'attribution de ces sièges se fait par tirage au sort parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité.

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Tarn n'ayant enregistré aucune liste de candidats pour les catégories A, B et C lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018 et plusieurs sièges étant vacants, il sera procédé à un tirage au sort parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité, en vue de désigner des représentants du personnel siégeant à ces commissions. La liste des électeurs est consultable au Centre de Gestion, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le tirage au sort aura lieu le **jeudi 15 avril 2021 à 17h00** au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Tarn au 188 rue de Jarlard - 81000 ALBI. Il sera effectué par monsieur le Président du Centre de Gestion.

Tout électeur à la commission consultative paritaire peut y assister. Nous vous rappelons qu'en raison du protocole sanitaire en vigueur, le port du masque est obligatoire dans les locaux du Centre de Gestion.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter le Pôle Carrière Retraite du Centre de Gestion par mail ([cap@cdg81.fr](mailto:cap@cdg81.fr)) ou par téléphone (05.63.60.19.12 ou 05.63.60.16.58).

